



31590 Bonrepos-Riquet
Tél : 05.61.35.68.90 Fax : 05.61.74.93.53

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juin 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à vingt heures, le Conseil Municipal de Bonrepos-Riquet, dûment convoqué le trois juin 2021, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Philippe SEILLES, Maire.

Étaient présents : Mesdames Sylvie BOULAY, Marie-Christine ROYER, Messieurs Gilles BERTHELOMEAU, Gérard BRACCO, Guy CAPITOU, Orian ESCOT BOCANEGRA André PANTALACCI, José RODRIGUEZ, Philippe SEILLES, David VELA

Était absent : Néant

Secrétaire de séance : Madame Laurence POUX

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 10 mai 2021
- Délibération n°1 : Transfert de la compétence planification auprès de la Communauté de communes
- Décision modificative : Branchement électrique SDEHG de l'Orangerie – Dépenses fonctionnement – Chapitre 65
- Questions diverses

Approbation du compte rendu de la séance du 10 mai 2021

Le compte rendu de la séance du 10 mai 2021 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Délibération n°1 : Transfert de la compétence planification auprès de la Communauté de communes

Vu l'article 136 de la loi n°2014-366 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové dite « ALUR » du 24 mars 2014 relatif à l'obligation de transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU), document en tenant lieu, carte communale à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ;

Considérant que le II de cet article prévoit que les Communautés de communes et les Communautés d'agglomération qui ne sont pas devenues compétentes en matière de PLU, documents en tenant lieu ou cartes communales, au 27 mars 2017, le deviendront de plein droit le premier jour de l'année suivant l'élection du président de la communauté consécutive au renouvellement général des conseils municipaux et communautaires, soit au 1^{er} janvier 2021 ;

Vu l'article 7 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020, autorisant la prorogation de l'état d'urgence et portant diverses mesures de gestion de la crise, qui a repoussé la date de transfert de la compétence PLU, carte communale au 1^{er} juillet 2021 ;

Vu l'article 5 de la Loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, déterminant que la période de prise de délibération d'opposition au transfert de compétence court du 1^{er} octobre 2020 au 30 juin 2021 ;

Considérant que si au moins 25% des communes membres de la Communauté de communes, représentant au moins 20 % de la population totale s'opposent dans cette période au transfert de compétences, celui-ci n'a pas lieu.

Vu la commission du 17 mai 2021 relatif à la présentation de la démarche PLUi et projet de territoire Monsieur le maire présente les raisons qui militent en faveur de l'opposition de la commune à ce transfert de compétence :

- ✓ D'un commun accord, Les élus communaux et communautaires souhaitent prioritairement engager un projet de territoire fédérateur pour la Communauté de Communes, avant d'envisager de se doter, à cette échelle, de la compétence PLU

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de s'opposer au transfert de la compétence PLU, document en tenant lieu, carte communale auprès de la Communauté de communes dont la commune est membre ;

Décision modificative : Branchement électrique SDEHG de l'Orangerie – Dépenses fonctionnement – Chapitre 65

Un branchement électrique est nécessaire pour l'exploitation de l'orangerie. Les travaux réalisés par le SDEHG nécessitent un virement de crédit pour un montant de 1 606.00 €.

Désignation

Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits	ouverts	ouverts
D 6217 : Pers. affecté par cne membre GFP		1 606.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel		1 606.00 €	
	D 65541-5017 : TRAVAUX ORANGERIE		1 606.00 €
	TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		1 606.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider cette Décision Modificative n°1 à l'unanimité.

Questions diverses :

- Architecte : suite aux commissions travaux et à la rencontre avec le CAUE en mars dernier, il est prévu de mandater un architecte pour l'étude de la rénovation de la mairie (accessibilité, bureau du Maire, sanitaires et rénovation de l'étage de la mairie). Le conseil se prononce pour demander un devis à M. Guy Maronèse, architecte de la commune, à l'exception d'une abstention. En fonction du montant, il pourra être envisagé de demander un deuxième devis.

- Articles bulletin municipal : M. Gérard Bracco en charge de la communication rappelle aux élus de préparer un article pour le bulletin municipal avec photos pour les événements de la commune.

Point pour la préparation du prochain bulletin en juillet :

Paillis : Suite à l'acquisition du broyeur, il sera proposé aux habitants de récupérer gratuitement du paillis stocké à proximité du cimetière.

Boite à livres : Rappel de l'inauguration le 12 juin 2021 à 18h00.

Le château vide son grenier : Organisé par le SVDBR le 27 juin 2021

- Escape Game :

Il sera proposé aux habitants de participer gratuitement au jeu grandeur nature « la malédiction de Riquet » entre le 30/06 et le 24/07. Une communication par mail précisera les modalités de réservation.

M. Philippe Seilles, Vice-président en charge du Tourisme à la C3G, a proposé aux 18 communes de constituer des équipes pour la soirée du 13/07. Une équipe Bonrepos-Riquet sera constituée.

Enfin, le 22/06 un beta test est prévue par l'organisateur avec une soirée VIP. Monsieur le Maire a proposé à des partenaires de participer à cette soirée et constituer une équipe.

- Percussions : M. Caravatti, percussionniste riquetois, a sollicité M. le Maire pour proposer un atelier musique « percussions » pour l'année scolaire 2020/2021, les mercredis, à la salle des fêtes. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour l'établissement d'une convention de location pour un montant annuel de 250 € pour permettre de couvrir les charges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

BERTHELOMEAU Gilles	BOULAY Sylvie	BRACCO Gérard	CAPITOU Guy	ESCOT BOCANEGRA Orian
PANTALACCI André	RODRIGUEZ José	ROYER Marie-Christine	SEILLES Philippe	VELA David